

REGLEMENT DU TOURNOI DU TENNIS CLUB SIRAULT

Tournoi de Jeunes

Du 7 au 17 Mai 2026

1) Le tournoi se joue sous le patronage de Tennis Wallonie Bruxelles et selon les règles de la F.R.B.T.

2) Téléphone de contact: 0476/654514.

Les premiers matches débiteront dès le jeudi 7 Mai.

3) Le tournoi se jouera sur 3 terrains extérieurs en brique pilée. Le Juge – Arbitre se réserve le droit de faire appel à des terrains extérieurs au club en cas de nécessité.

4) La tenue de tennis et le Code de conduite seront d'application.

5) La clôture des inscriptions est prévue pour le mardi 5 Mai 20hrs. Le tirage au sort est programmé pour le mercredi 6 Mai à partir de 9 hrs. Les horaires seront disponibles à partir du mercredi 6 Mai dès 18 hrs. Les participants ne seront pas convoqués et sont tenus de prendre connaissance de leur programmation sur www.aftnet.be !!!

6) Les catégories -9, -11 et -13 ans grade 3 se dérouleront les 9, 10 et 13 mai.

7) Droit d'inscription par catégorie, y compris les redevances fédérales: 12 € pour les catégories jeunes. Toute inscription est définitive. Le droit d'inscription reste dû même si le joueur ne se présente pas au tournoi.

8) Chaque joueur devra compléter les horaires de disponibilité sachant que :

- l'absence d'information signifie disponibilité totale

- disponibilité idéale de minimum 1 journée le 1er week-end

9) Le juge-arbitre tranchera tout cas non-prévu au présent règlement. Le juge-arbitre se réserve également le droit de refuser une inscription qui pourrait empêcher le bon déroulement du tournoi.

10) Chaque joueur devra se munir de 4 balles en bon état et être présent ¼ d'heure avant l'heure prévue pour la rencontre.

Le Juge-Arbitre: Mairesse Philippe

Les J-A Adjoints: Vandriessche Eric, Dubois Christine.

Approuvé par Tennis Wallonie Bruxelles

Pour le comité régional : Hautem Nicolas